

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00145
Numéro SIREN : 488 930 694
Nom ou dénomination : AUYANTEPUY

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 2470



Christel BOURGEOIS-PAUGNAT
Commissaire aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/08/2019**

SAS AUYANTEPUY
19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES



SAS AUYANTEPUY
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/08/2019

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AUYANTEPUY relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/08/2019

Vérification du rapport de gestion adressé aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'opter pour la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2019

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Limoges, 3 février 2020

A.B.P. AUDIT EXPERTISE & CONSEIL
Christel BOURGEOIS-PAUGNAT
Commissaire aux Comptes

SAS Auyantepuy

19 rue Jules Nonac

87000 LIMOGES

SIRET 48893069400036 - APE 6499Z

COMPTES ANNUELS

au

31 août 2019

SAS Auyantepuy

19 rue Jules Nonac, 87000 LIMOGES

Téléphone : 0587070086

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF.....	6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1).....	7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2).....	8

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	10
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	11
IMMOBILISATIONS.....	13
AMORTISSEMENTS.....	14
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES.....	15
DÉPRÉCIATIONS.....	16
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE.....	17
FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	18
TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP).....	19
CAPITAL SOCIAL.....	20
PROVISIONS.....	21
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE.....	22
ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	23
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN.....	23
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	24
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE.....	24
CHARGES À PAYER.....	25
PRODUITS À RECEVOIR.....	25
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	25
IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL.....	26
ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL.....	26

TABLEAUX DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION.....	28
RATIOS.....	29

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE

COMPTES ANNUELS

1 septembre 2018 au 31 août 2019

SAS Auyantepuy
19 rue Jules Nohac, 87000 LIMOGES - Téléphone : 0587070086

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/08/2019			Exercice clos le
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/08/19	31/08/18
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits	19 749	18 552	1 197	2 883
Fonds commercial	45 746		45 746	45 746
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	278 106	142 171	135 934	143 631
Autres immobilisations corporelles en cours	512 200		512 200	314 650
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	12 308 832	2 005 000	10 303 832	10 132 532
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	160 616		160 616	167 216
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	13 325 249	2 165 724	11 159 525	10 806 658
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	236 115		236 115	1 193 852
Autres créances	3 100 204		3 100 204	2 097 167
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	269 877		269 877	24 639
Charges constatées d'avance				10 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 606 196		3 606 196	3 325 658
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	16 931 445	2 165 724	14 765 721	14 132 317

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/08/19	Exercice clos le 31/08/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital	64 340	53 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 241 730	
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	10 600	10 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	4 801 863	4 053 935
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	627 119	747 928
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	144 326	137 196
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 889 978	5 002 659
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 292 817	3 284 168
Emprunts et dettes financières diverses	3 540 660	3 983 224
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	186 162	177 749
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 721 878	1 601 042
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	7 741 517	9 046 183
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	14 631 495	14 048 842

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/08/2019	Au 31/08/2018	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	3 541	3 772	(232)	-6%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 838 840	1 121 261	717 579	64%
Montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	1 842 381	1 125 033	717 348	64%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	35 000		35 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	49 516	91 006	(41 489)	-46%
Autres produits	197	95	102	108%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 927 095	1 216 134	710 961	58%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 498	(1 498)	-100%
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 189 197	763 225	425 972	56%
Impôts, taxes et versements assimilés	37 703	40 392	(2 689)	-7%
Salaires et traitements	687 945	519 370	168 575	32%
Charges sociales	246 610	187 516	59 094	32%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	43 341	39 014	4 326	11%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	4 308	3	4 305	140672%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 209 104	1 551 020	658 084	42%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(282 009)	(334 886)	52 877	16%
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	950 000	1 150 000	(200 000)	-17%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	40 436	19 972	20 464	102%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	990 436	1 169 972	(179 536)	-15%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	156 299	245 748	(89 448)	-36%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	156 299	245 748	(89 448)	-36%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	834 137	924 225	(90 088)	-10%
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	552 128	589 339	(37 211)	-6%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/08/2019	Au 31/08/2018	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	14 319		14 319	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 130	8 314	(1 184)	-14%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	21 449	8 314	13 135	158%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(21 449)	(8 314)	(13 135)	-158%
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)	(96 440)	(166 903)	70 463	42%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 917 531	2 386 106	531 425	22%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 290 412	1 638 178	652 233	40%
BÉNÉFICE OU PERTE	627 119	747 928	(120 809)	-16%

ANNEXE

1 septembre 2018 au 31 août 2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Une augmentation de capital a eu lieu le 19 juillet 2019 de 1 253 ke en numéraire au profit de fonds d'investissement par création d'actions nouvelles.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la détermination de la comptabilisation et évaluation des actifs.

La comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés au coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement au coût d'acquisition, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribués au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, les escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

8. Comptes consolidés

Néant.

IMMOBILISATIONS

	Augmentations			Diminutions		Réévaluation légale	
	Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice	Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 495					65 495	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	65 495					65 495	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencement des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Installations générales, agencements divers	106 780					106 780	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 110		33 963		2 747	171 326	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	314 650		197 550			512 200	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	561 540		231 513		2 747	790 306	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	12 137 532		171 300			12 308 832	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	167 216				6 600	160 616	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	12 304 748		171 300		6 600	12 469 448	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	12 931 783		402 813		9 347	13 325 249	

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 866	1 686		18 552
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	16 866	1 686		18 552
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers	14 219	10 678	(3)	24 901
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 040	30 976	2 745	117 271
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	103 259	41 654	2 742	142 171
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	120 125	43 341	2 742	160 724

Situations et mouvements de l'exercice				
CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. générales, agencements et aménagements des							
inst. techniques, matériel et outillage industriel							
Inst. générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)							

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement	2 005 000			2 005 000
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	2 005 000			2 005 000

FONDS COMMERCIAL

Éléments	Valeurs nettes	Durée d'amortissement
Néant		
TOTAL		

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	160 616		160 616
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	236 115	236 115	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160	160	
Impôts sur les bénéfices	185 298	185 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 679	7 679	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés	2 743 561	2 743 561	
Débiteurs divers	162 206	162 206	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CRÉANCES	3 496 935	3 336 319	160 616

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette			
CARAVANING LIMOUSIN	45 600	674 854	100%	1 026 000		6 009 222	32 831	
DEUX SEVRES LOISIRS	76 224	226 583	100%	109 089		5 306 361	(199 175)	
NIORT EVASION	250 000	1 822 500	100%	8 727 402	6 722 402	15 057 954	533 285	
BOURGES EVASION	158 355	707 957	100%	642 366		4 293 096	(168 440)	
SOLYNE	53 366	458 128	100%	551 574		4 209 979	74 027	
CARAMAPS	50 000	(510 574)	100%	191 100		3 743	(160 380)	
CARAVANING NAULIN	869 500	365 418	100%	760 000		5 406 386	39 547	
RAVINALLA	50 000	20 713	100%	50 000		5 310 751	16 148	
NEOS	8 000	4 180	100%	1		3 394 702	(127 563)	
TOTAL				12 137 532	6 722 402			

TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE (TIAP)

Decomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
Au coût de revient						
Au cours de bourse						
D'après la situation nette						
D'après la situation nette ré-estimée						
D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
D'après d'autres méthodes						
VALEUR ESTIMATIVE DU PORTEFEUILLE						

CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres			Valeur nominale
	À la clôture de l'exercice	Créés pendant	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 434	1 134		10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	137196,44	7129,56		144326
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	137196,44	7129,56		144326
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	208 605	208 605		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	2 084 212	640 454	1 422 279	21 479
Emprunts et dettes financières divers	65 000	65 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	186 162	186 162		
Personnel et comptes rattachés	43 353	43 353		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 886	44 886		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 512	20 512		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	25 476	25 476		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 475 660	3 475 660		
Autres dettes	1 721 878	1 721 878		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	7 875 743	6 401 985	1 422 279	21 479

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail	
Retraites et indemnités assimilées	
Créances de l'actif immobilisé	
Suretés reçues	
Suretés données	315 000
Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Daily, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 687
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 983
Dettes fiscales et sociales	20 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	38 903

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	83 471
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

3000

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

	Dotations aux amortissements			Valeurs nettes
	Coût d'entrée	De l'exercice		
		De l'exercice	Cumulées	
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL GÉNÉRAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

	Redevances payées à l'ouverture de l'exercice		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	De l'exercice			
			Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL GÉNÉRAL						

EFFECTIF

	3,79	1,83	7,9	exclus	13,52

TABLEAUX DE GESTION

1 septembre 2018 au 31 août 2019

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31/08/2019		Exercice clos le 31/08/2018		Variation	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Ventes de marchandises	3 541	0%	3 772	0%	(232)	-6%
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale	3 541	0%	3 772	0%	(232)	-6%
Production vendue	1 838 840	100%	1 121 261	100%	717 579	64%
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	1 838 840	100%	1 121 261	100%	717 579	64%
Matières premières, approv. consommés						
Marge brute de production	1 838 840	100%	1 121 261	100%	717 579	64%
MARGE BRUTE TOTALE	1 842 381	100%	1 125 033	100%	717 348	64%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 842 381	100%	1 125 033	100%	717 348	64%
Autres achats et charges externes	1 189 197	65%	763 225	68%	425 972	56%
VALEUR AJOUTÉE	653 184	35%	361 808	32%	291 376	81%
Subventions d'exploitation	35 000	2%			35 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	37 703	2%	40 392	4%	(2 689)	-7%
Salaires et charges sociales	934 555	51%	706 886	63%	227 669	32%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(284 074)	-15%	(385 470)	-34%	101 396	26%
Reprise sur am. & prov., transfert de charges	49 516	3%	91 006	8%	(41 489)	-46%
Autres produits	197	0%	95	0%	102	108%
Dotations aux amortissements	43 341	2%	39 014	3%	4 326	11%
Dotations aux provisions						
Autres charges	4 308	0%	3	0%	4 305	140672%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(282 009)	-15%	(333 387)	-30%	51 379	15%
Quote-part des opérations en commun						
Produits financiers	990 436	54%	1 169 972	104%		
Charges financières	156 299	8%	245 748	22%		
RÉSULTAT COURANT	552 128	30%	590 837	53%	(38 709)	-7%
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	21 449	1%	8 314	1%	13 135	158%
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	(96 440)	-5%	(166 903)	-15%	70 463	42%
RÉSULTAT NET COMPTABLE	627 119	34%	749 426	67%	(122 307)	-18%

RATIOS

		Au 31/08/2019		Au 31/08/2018		Var.
		Montant	Ratio	Montant	Ratio	
RATIOS DE STRUCTURE						
Ratio d'état de l'outil de production	immobilisations nettes	11 159 525	84%			
	immobilisations brutes	13 325 249				
Ratio d'immobilisation de l'actif	immobilisations corporelles	648 134	4%	458 281	3%	+1%
	Total actif	14 765 721		14 132 317		
Ratio de liquidité de l'actif	Actif circulant	3 606 196	24%	3 325 658	24%	+1%
	Total actif	14 765 721		14 132 317		
LES RATIOS DE SOLVABILITÉ						
Ratio d'autonomie financière	Endettement net	7 471 640	108%	9 021 544	180%	-72%
	Capitaux propres	6 889 978		5 002 659		
Ratio d'indépendance financière	Capitaux propres	6 889 978	83%			
	Capitaux permanents	8 333 730				
Ratio de liquidité	Actif circulant	3 606 196	56%			
	Passif circulant	6 431 985				
DURÉES DE CRÉDITS ET ROTATION DES STOCKS						
Délai moyen de règlement clients (jours)	Créances clients	236 115	46 j	1 193 852	382 j	-336 j
	Chiffre d'affaires	1 842 381		1 125 033		
Délai moyen de règlement fournisseurs (jours)	Dettes fournisseurs	186 162	56 j	177 749	84 j	-28 j
	Achats	1 189 197		763 225		
Délai de rotation des stocks (jours de CA)	Valeur moyenne du stock		0 j		0 j	0 j
	Chiffre d'affaires	1 842 381		1 125 033		
RATIOS DE RENTABILITÉ						
Taux de marge brute d'exploitation	Excédent brut d'exploitation	(284 074)	-15%	(385 470)	-34%	+19%
	Chiffre d'affaires	1 842 381		1 125 033		
Rentabilité commerciale nette	Résultat net comptable	552 120	30%	589 339	52%	-22%
	Chiffre d'affaires	1 842 381		1 125 033		
Ratio de productivité par salarié	Valeur ajoutée	653 184		361 808		
	Nombre de salarié					

TABLEAU DE FINANCEMENT

	Exercice clos	Exercice clos	Variation	
	le 31/08/2019	le 31/08/2018	Montants	%
CAPITAUX FIXES				
Ressources durables	12 723 455	12 280 051	443 404	4%
Actif immobilisé	11 159 525	10 806 658	352 867	3%
Fonds de roulement	1 563 930	1 473 392	90 537	6%
CAPITAUX CIRCULANTS				
Stocks en cours				
Clients	236 115	1 193 852	(957 738)	-80%
Autres créances	3 100 204	2 107 167	993 037	47%
Besoin d'exploitation	3 336 319	3 301 020	35 299	1%
Fournisseurs	186 162	177 749	8 412	5%
Autres dettes	1 721 878	1 601 042	120 836	8%
Ressources d'exploitation	1 908 040	1 778 791	129 249	7%
Besoins en fonds de roulement	1 428 279	1 522 228	(93 949)	-6%
Excédents en fonds de roulement				
SYNTHÈSE				
Fonds de roulement	1 563 930	1 473 392	90 537	6%
Excédents en fonds de roulement				
Besoins en fonds de roulement	1 428 279	1 522 228	(93 949)	-6%
TRÉSORERIE IMMÉDIATE	135 651	(48 836)	184 486	378%

AUYANTEPUY
Société par actions simplifiée
au capital de 64 340 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 FEVRIER 2020

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOUT 2019

Le 21 février 2020, à 11h00, les associés de la Société AUYANTEPUY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés.

La société ABP Audit Expertise et Conseil, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée est absente et excusée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Julien TOUMIEUX, en sa qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion du Président,
- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, avant la date de l'Assemblée.

✓

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis il est rappelé que l'Assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2019;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur lesdits comptes annuels ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation des conclusions dudit rapport.
- Rémunération du Président et du Directeur Général

Le Président fait ensuite donner lecture du rapport du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 627 119 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 29 761,00 euros au titre de dépenses non déductibles du résultat fiscalement, visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 8 333 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

5

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 627 119 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 627 119 euros

AFFECTATION

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit 627 119 euros

Total 627 119,00 euros 627 119,00 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

TROISIEME RESOLUTION

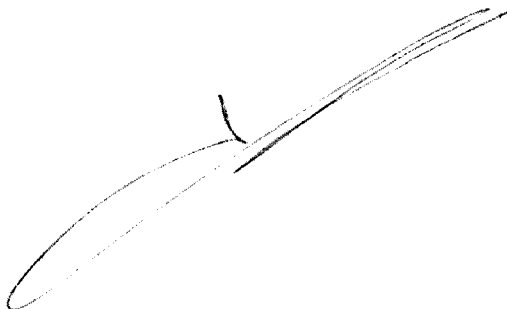
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



✓

AUYANTEPUY
Société par actions simplifiée
au capital de 64 340 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 FEVRIER 2020
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société AUYANTEPUY au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients à la date du 31 décembre 2018 ne sont pas communiquées aux termes du présent rapport de gestion.

PRETS INTER-ENTREPRISES

Nous vous indiquons que la Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le cadre du dispositif prévu aux articles L.511-6, 3 bis et suivants du Code monétaire et financier.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a cédé aucune participation.

5

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- **BOURGES EVASION**, SAS au capital de 158 355 euros, dont le siège social est route de la Charité – 18390 SAINT GERMAIN DU PUY, immatriculée 342 556 305 RCS BOURGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **CARAMAPS**, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège est à Bordeaux (33) – 82 rue Notre Dame, immatriculée 813 901 592 RCS BORDEAUX, et dont notre société détient 99 % des titres composant le capital social. Son activité est la conception, le développement et l'exploitation d'applications, de logiciels, de sites internet et de tout outil de communication.
- **CARAVANING LIMOUSIN**, SAS au capital de 45.600 euros dont le siège est à FEYTIAT – Aux Taubayes, RCS LIMOGES 765 500 715 et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **CARAVANING NAULIN**, SAS au capital de 869 500 euros, dont le siège est à SOYAUX (Charente) - 3 Route de la Croix Blanche - Avenue du Général de Gaulle, 480 487 586 RCS ANGOULEME, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **DEUX SEVRES LOISIRS**, SAS au capital de 76.224,51 euros, dont le siège est à NIORT (Deux Sèvres) – 155, route de l'aérodrome, RCS NIORT 332 011 501, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping
- **NIORT EVASION**, SAS au capital de 250.000 euros, dont le siège est à NIORT (Deux Sèvres) - Rue Turgot, RCS NIORT 348 887 316, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **RAVINALLA**, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à BRIVE (19100) – 3, rue Louis Rodas, immatriculée 827 826 600 RCS BRIVE, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **SOLYNE**, SAS au capital de 53 366 euros, dont le siège social est route nationale N 76 – 18230 SAINT DOULCHARD, immatriculée 438 370 769 RCS BOURGES, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.
- **NEOS**, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est à SOYAUX – 232 avenue du Général De Gaulle, immatriculée 452.601.800 RCS ANGOULEME, et dont notre société détient 100 % des titres composant le capital social. Son activité est la vente et la location de tous matériels et accessoires de camping.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L.464-2, I, al.5 du Code du commerce.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2019 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 842 381 euros contre 1 125 033 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 209 104 euros contre 1 551 020 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 42,43 %.

Le résultat d'exploitation ressort à -282 009 euros contre -334 886 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 990 436 euros contre 1 169 972 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 552 128 euros contre 589 339 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -21449 euros contre -8314 euros au titre de l'exercice précédent, de l'impôt sur les bénéfices de -96 440 euros, le résultat de l'exercice se solde par un résultat bénéficiaire de 627 119 euros.

Au 31 août 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 14 765 721 euros.

Synthèse du groupe au 31/08/2019

Le chiffre d'affaires du groupe est en hausse de 1 981 k€, soit 4,7%

La marge commerciale se dégrade de 0,5 points par rapport à 2018.

Le poids de la masse salariale par rapport de CA augmente et représente 9,20% du CA contre 8,9% l'année précédente alors que le poids des charges externes par rapport au CA reste relativement stable.

Le ratio EBITDA sur CA se dégrade et représente 0,6% du CA contre 1,6% sur 2018.

Après prise en compte des amortissements, le résultat d'exploitation ressort juste à l'équilibre.

Les charges financières augmentent de 66k€.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 52k€ et d'une dotation nette sur les EA de 47K€, le résultat net des entreprises intégrées ressort à -362k€ contre 364k€ en N-1.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

5

AFFECTATION DE RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 627 119 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 627 119 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 627 119 euros

Total 627 119,00 euros 627 119,00 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre commissaire aux comptes.

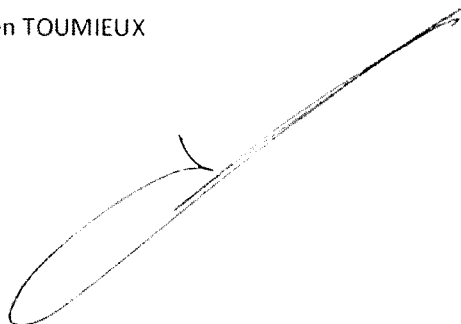
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

Monsieur Julien TOUMIEUX



AUYANTEPUY
Société par actions simplifiée
au capital de 64 340 euros
Siège social : 19 rue Jules Noriac
87000 LIMOGES
488 930 694 RCS LIMOGES

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 21 FEVRIER 2020**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 627 119 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 29 761,00 euros au titre de dépenses non déductibles du résultat fiscalement, visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 8 333 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 627 119 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 627 119 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 627 119 euros

Total 627 119,00 euros 627 119,00 euros

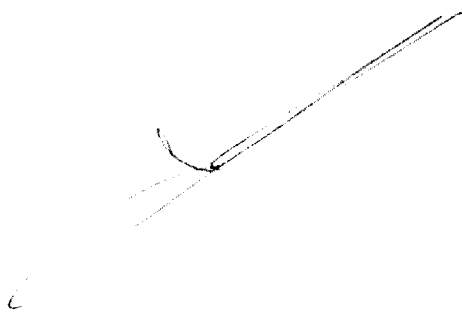
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

A handwritten mark, possibly a signature or initials, consisting of several overlapping lines and a small loop, located in the center of the page.